



Rapport de gestion
1^{er} trimestre – 31 mars 2018

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. FAITS SAILLANTS | 2 |
| 2. PERSPECTIVES ET STRATÉGIES 2018 | 3 |
| 3. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS..... | 3 |
| 4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET OPÉRATIONS MINIÈRES | 4 |
| 5. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECTORIEL | 6 |
| 6. AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT | 8 |
| 7. RÉSULTAT GLOBAL | 8 |
| 8. FLUX DE TRÉSORERIE..... | 9 |
| 9. INSTRUMENTS FINANCIERS | 11 |
| 10. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES..... | 11 |
| 11. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES..... | 11 |
| 12. SITUATION FINANCIÈRE..... | 12 |
| 13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES..... | 13 |
| 14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES | 13 |
| 15. LA MAISON DE COMMERCE : STRATÉGIE DE MISE EN MARCHÉ DE LA VENTE D'OR | 14 |
| 16. BIENS MINIERS : QUATRE PERMIS D'EXPLORATION | 15 |
| 17. RISQUES ET INCERTITUDES | 17 |
| 18. CAPITAL-ACTIONS | 25 |
| 19. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (CPCI) ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (CIIF)..... | 26 |
| 20. RÉSULTATS TRIMESTRIELS..... | 27 |
| 21. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS | 28 |
| 22. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE | 30 |
| 23. ÉNONCÉS PROSPECTIFS | 30 |

RESSOURCES ROBEX INC. (« ROBEX » ou « la Société ») est une société minière canadienne menant des activités d'exploitation et d'exploration au Mali, en Afrique, dont les actions sont négociées au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX) et en Allemagne à la Bourse de Francfort (Deutsche Borse AG, symbole : RB4). La Société exploite actuellement la mine de Nampala, au Mali, et est titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. La priorité stratégique de ROBEX consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'occasions de croissance stratégique.

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 29 mai 2018, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers ») au 31 mars 2018. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés selon des conventions comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document, aux pages 17 à 24 et à la page 30.

Les termes « nous », « notre », « la Société » ou « ROBEX » renvoient à RESSOURCES ROBEX INC. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.



1. FAITS SAILLANTS

Les données ci-après sont exprimées en dollars canadiens

SURVOL DU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

(En comparaison avec la même période de 2017)

- ↑ AUGMENTATION DE LA PRODUCTION D'OR DE 54%**
 Production d'or de 11 989 onces (372,9 kg) comparativement à 7 771 onces (241,7 kg) pour la même période de 2017
- ↑ AUGMENTATION DES VENTES (CHIFFRE D'AFFAIRES) DE 66%**
 Ventes d'or de 20,6 millions \$ comparativement à 12,4 millions \$ pour la même période de 2017
- ↑ AUGMENTATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DE 56%**
 Résultat opérationnel de 6,9 millions \$ comparativement à 4,4 millions \$ pour la même période de 2017
- ↑ AUGMENTATION DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES² DE 78%**
 Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires² de 4,8 millions \$ ou 0,008 \$ par action² comparativement à 2,7 millions \$ ou 0,005 \$ par action² pour la même période de 2017
- ↑ AUGMENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹ DE 88%**
 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation¹ de 9,6 millions \$ ou 0,017 \$ par action² comparativement à 5,1 millions \$ ou 0,009 \$ par action² pour la même période de 2017
- ↓ DIMINUTION DU COÛT COMPTANT TOTAL² DE 26 \$ PAR ONCE VENDUE**
 Coût comptant total² de 638 \$ par once vendue comparativement à 664 \$ par once vendue pour la même période de 2017
- ↓ DIMINUTION DU PASSIF DE 2,2 MILLIONS \$**
 Diminution du passif de la Société d'un montant de 2,2 millions \$ comparativement au 31 décembre 2017
- ↑ AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES DE 9,2 MILLIONS \$**
 Augmentation de la valeur qui revient aux actionnaires (valeur aux livres) d'un montant de 9,2 millions \$ comparativement au 31 décembre 2017

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent les variations des éléments hors trésorerie du fond de roulement.

² Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action, le coût comptant total, le coût de maintien tout inclus et le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion à la page 28.

2. PERSPECTIVES ET STRATÉGIES 2018¹

Perspectives pour 2018

| | |
|--------------------------------------------------------|--------------------------|
| Production d'or (onces) | 38 000 à 42 000 |
| Coût comptant total (par once vendue) | 600 à 650 \$ |
| Coût de maintien tout inclus (par once vendue) | 850 à 900 \$ |
| Exploration sur le permis de Mininko (site de Nampala) | 20 000 mètres de forages |

3. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

Prix de l'or

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2018, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fixing price*), a fluctué d'un sommet de 1 356 USD à un prix plancher de 1 314 USD l'once (sommet de 1 737 CAD à un prix plancher de 1 637 CAD l'once). Le cours moyen de l'or sur le marché au premier trimestre de 2018 était de 1 683 CAD l'once, comparativement à 1 615 CAD l'once à la même période en 2017, ce qui représente une diminution de 36 CAD ou -2,2 %.

| | 2018 | 2017 |
|---------------------------------|-------|-------|
| | T1 | T1 |
| Cours moyen fixé à Londres USD | 1 331 | 1 221 |
| Cours moyen fixé à Londres CAD | 1 683 | 1 615 |
| Prix de vente moyen réalisé CAD | 1 716 | 1 643 |

Pressions sur les coûts

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant peut avoir une incidence importante sur nos activités et donc sur les résultats financiers correspondants.

Nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en francs CFA, soit la devise locale du Mali, à un prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (ONAP). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 620 FCFA le litre (équivalent à 1,47 CAD), au cours du trimestre terminé le 31 mars 2018, comparativement à 607 FCFA le litre (équivalent à 1,32 CAD) à la même période en 2017.

Devises

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique occidentale, au Mali. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euros. Le FCFA fluctue actuellement en fonction de l'euro à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro.

¹ Cette rubrique contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » à la page 30 du présent rapport pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs.

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET OPÉRATIONS MINIÈRES

Faits saillants financiers et opérationnels

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------|
| | 2018 | 2017 |
| Onces d'or produites | 11 989 | 7 771 |
| Onces d'or vendues | 11 989 | 7 548 |
| (arrondis au millier de dollars près) | | |
| Produits – Ventes d'or | 20 573 000 | 12 405 000 |
| Charges d'exploitation minière | 6 973 000 | 4 718 000 |
| Redevances minières | 672 000 | 294 000 |
| Charges administratives | 3 113 000 | 1 376 000 |
| Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles | 2 907 000 | 1 600 000 |
| Résultat opérationnel | 6 908 000 | 4 417 000 |
| Charges financières | 1 367 000 | 1 705 000 |
| Pertes (gains) de change | (270 000) | 8 000 |
| Variation de la juste valeur des passifs financiers | (768 000) | (1 088 000) |
| Autres produits | (11 000) | (5 000) |
| Charge d'impôt sur le résultat | 184 000 | 5 000 |
| Résultat net | 6 406 000 | 3 792 000 |
| Attribuables aux actionnaires | | |
| Résultat net | 5 883 000 | 3 824 000 |
| Résultat de base par action | 0,010 | 0,007 |
| Résultat dilué par action | 0,010 | 0,007 |
| Montants ajustés | | |
| Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ¹ | 4 846 000 | 2 743 000 |
| Par action ² | 0,008 | 0,005 |
| Flux de trésorerie | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ² | 9 604 000 | 5 090 000 |
| Par action ² | 0,017 | 0,009 |

¹ Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat ajusté de base par action et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 28.

² Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET OPÉRATIONS MINIÈRES - (SUITE)

- ✘ Au cours du premier trimestre de 2018, les ventes d'or se sont élevées à 20 573 000 \$, comparativement à 12 405 000 \$ pour la même période en 2017. Le nombre de tonnes traitées quotidiennement a atteint une moyenne de 4 900 tonnes depuis le 1^{er} janvier 2018, comparativement à 4 000 tonnes par jour au premier trimestre de 2017. L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant les périodes est attribuable au calendrier des expéditions.
- ✘ Au premier trimestre de 2018, les charges d'exploitation minière se sont élevées à 6 973 000 \$, soit 34% du total des ventes, alors qu'au premier trimestre de 2017, elles s'étaient élevées à 4 718 000 \$, soit 38 % des ventes.
- ✘ L'augmentation des redevances minières au premier trimestre de 2018 par rapport à la même période en 2017 est une conséquence directe de l'augmentation des ventes d'or.
- ✘ Les charges administratives ont augmenté au premier trimestre de 2018 comparativement à la même période en 2017, principalement dû au fait que la rémunération des hauts dirigeants de la Société a été revue à la hausse à compter du 1^{er} juin 2017.
- ✘ Pour les trois premiers mois de 2018, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles a été plus élevé que pour la même période en 2017. Cette augmentation s'explique par le fait qu'une partie des immobilisations corporelles est amortie en fonction des onces d'or vendues pour la période concernée. De plus, la Société a continué de faire d'importants investissements en immobilisations à la mine de Nampala après le 31 mars 2017, ayant pour effet d'augmenter le coût à amortir en 2018.
- ✘ La diminution des charges financières reflète principalement la diminution de la dette à long terme et des marges de crédit de la Société.

5. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECTORIEL

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|----------------------------------------|---------------------------------|------------------|
| | 2018 | 2017 |
| (arrondis au millier près) | \$ | \$ |
| Exploitation (Nampala, Mali) | 8 473 000 | 4 980 000 |
| Explorations (Mali) | (1 000) | (4 000) |
| Gestion corporative | (1 564 000) | (559 000) |
| Résultat opérationnel sectoriel | 6 908 000 | 4 417 000 |

Exploitation minière : Nampala, Mali

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------|
| | 2018 | 2017 |
| Données d'exploitation | | |
| Minerai extrait (tonnes) | 491 342 | 270 721 |
| Minerai traité (tonnes) | 445 226 | 359 945 |
| Stérile extrait (tonnes) | 1 047 870 | 616 567 |
| Ratio de découverte opérationnel | 2,1 | 2,3 |
| Teneur traitée (g/t) | 0,93 | 0,93 |
| Récupération (%) | 83,9% | 85,9% |
| Onces d'or produites | 11 989 | 7 771 |
| Onces d'or vendues | 11 989 | 7 548 |
| Données financières | | |
| (arrondis au millier près) | | |
| Produits – Ventes d'or | 20 573 000 | 12 405 000 |
| Charges d'exploitation minière | 6 973 000 | 4 718 000 |
| Redevances minières | 672 000 | 294 000 |
| Charges administratives | 1 549 000 | 816 000 |
| Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles | 2 906 000 | 1 597 000 |
| Résultat opérationnel sectoriel | 8 473 000 | 4 980 000 |
| Statistiques | | |
| (en dollars canadiens) | | |
| Prix de vente moyen réalisé par once | 1 716 | 1 643 |
| Coût comptant d'exploitation par tonne traitée ¹ | 14 | 14 |
| Coût comptant total par once vendue ¹ | 638 | 664 |
| Coût de maintien tout inclus par once vendue ¹ | 1 019 | 945 |
| Charges administratives par once vendue | 129 | 108 |
| Amortissement des immobilisations par once vendue | 242 | 212 |

¹ Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 28.

5. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECTORIEL - (SUITE)

Exploitation minière : Nampala, Mali - (suite)

- ✘ La quantité de minerai extrait et traité a augmenté de 81 % et 24 % respectivement, comparativement au premier trimestre de 2017.
- ✘ Le nombre d'onces d'or produites et vendues était en hausse de 54 % et 59% respectivement, comparativement à la même période en 2017.
- ✘ Les charges administratives ont augmenté au premier trimestre de 2018 comparativement à la même période en 2017. À la fin de l'année 2017, un directeur général a été ajouté au personnel de la mine de Nampala afin de soutenir la croissance future des activités de la mine. Aussi, du personnel a été ajouté également au niveau du département de santé et sécurité. De plus, les charges administratives incluent les frais de vente et donc, ces frais ont augmenté en 2018 vu la forte augmentation des ventes.
- ✘ L'augmentation de l'amortissement par once vendue reflète directement les investissements supplémentaires faits à la mine après le 1^{er} trimestre de 2017 tels : la construction de chemins, l'agrandissement du parc à rejet, la construction d'une centrale à gasoil et d'un laboratoire sur site. Les frais de découverte de la fosse sont également ajoutés aux investissements et sont amortis par la suite (norme comptable IFRIC 20 s'adressant aux mines à ciel ouvert).

Programmes d'exploration

Site minier de Nampala

Le programme de forages comprenant 4 750 mètres de forages carottés ainsi que de 11 775 mètres de forages à circulation inversé (« RC ») s'est terminé au début du mois de mars 2018. Les résultats de cette campagne d'exploration minière seront divulgués dès que la firme InnovExplo aura complété son rapport d'analyse et de compilation.

Cette campagne de forage a testé cinq zones différentes :

Deux zones dans les extensions immédiates au sud et à l'ouest de la fosse principale

Objectif : confirmer le prolongement des zones minéralisées connues afin d'augmenter la quantité et la qualité de la ressource dans l'oxyde afin de hausser de façon importante la capacité future de l'usine. La fosse n'est pas fermée ni au sud ni à l'ouest. D'ailleurs, la zone au sud est d'ores et déjà considérée comme minéralisée et est en attente de tests métallurgiques.

Une zone directement dans la fosse en exploitation

Objectif : délimiter et tester l'homogénéité des zones économiques de la fosse principale à Nampala.

Deux zones supplémentaires à l'est et sur le prolongement du corridor minéralisé au sud

La présence de minerai dans les zones à l'est et sur le prolongement du corridor minéralisé au sud a déjà été indiquée grâce à des forages effectués dans les années passées (voir communiqués des 12 et 17 mars 2014), mais il est nécessaire de qualifier avec plus de précision l'étendue des zones, leurs concentrations ainsi que la métallurgie d'extraction.

Propriétés de Mininko et de Kamasso : études planifiées

Des études géochimiques et géophysiques ont été planifiées sur ces propriétés afin de déterminer les sites de forage favorables à des découvertes pouvant mener à une augmentation des réserves. L'intérêt du permis de Kamasso étant sa proximité avec la mine de Nampala. Se référer à la section « *Biens minier : quatre permis d'exploration* » à la page 15 du présent rapport pour de plus amples informations sur nos permis d'exploration.

5. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECTORIEL - (SUITE)

Gestion corporative

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------|
| | 2018 | 2017 |
| (arrondis au millier près) | \$ | \$ |
| Charges administratives | 1 563 000 | 556 000 |
| Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles | 1 000 | 3 000 |
| Résultat opérationnel sectoriel | (1 564 000) | (559 000) |

6. AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT

Perte (gains) de change

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, nous avons enregistré un gain de change de 270 000 \$ suite à la réévaluation de nos actifs et nos passifs monétaires, ainsi que nos instruments financiers libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Société, l'euro (perte de change de 8 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017).

Variation de la juste valeur des passifs financiers

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, la juste valeur des passifs financiers a diminué de 768 000 \$, ce qui a engendré un gain comptable du même montant (diminution de la juste valeur de 1 088 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017).

Note : La variation de la juste valeur de ces passifs financiers est fonction de certaines variables telles que la durée de vie restante, le taux d'intérêt sans risque à la date d'évaluation, le rendement passé et le prix de marché du titre de la Société, et est inscrite dans l'état consolidé intermédiaire du résultat. Se référer à la note 21 de nos états financiers pour de plus amples détails sur ces instruments financiers.

Résultat attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, le résultat attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle (participation de 10 % dans Nampala S.A. détenue par le gouvernement du Mali) s'établissait à 522 000 \$ comparativement à une perte nette de 32 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017.

7. RÉSULTAT GLOBAL

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, les autres éléments du résultat global se sont élevés à 3 312 000 \$, reflétant l'impact de la variation du taux change entre l'euro (notre monnaie fonctionnelle) et le dollar canadien (notre monnaie de présentation des états financiers) sur nos actifs et nos passifs non monétaires (254 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017).

8. FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------|
| | 2018 | 2017 |
| (arrondis au millier près) | \$ | \$ |
| Activités d'exploitation | | |
| Exploitation | 9 603 000 | 5 090 000 |
| Éléments du fonds de roulement | 1 700 000 | 2 385 000 |
| | 11 303 000 | 7 475 000 |
| Activités d'investissement | (6 906 000) | (5 496 000) |
| Activités de financement | (3 492 000) | (1 657 000) |
| Variation de la trésorerie au cours de la période | 905 000 | 322 000 |
| Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie | (419 000) | (35 000) |
| Trésorerie au début de la période | 2 138 000 | 2 347 000 |
| Trésorerie à la fin de la période | 2 624 000 | 2 634 000 |

Activités d'exploitation

Exploitation

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, les activités d'exploitation, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie positifs de 9 603 000 \$ comparativement à 5 090 000 \$ pour la même période en 2017, l'écart étant principalement attribuable à l'augmentation des ventes.

Éléments du fonds de roulement

Les éléments du fonds de roulement ont généré des liquidités de 1 700 000 \$ au premier trimestre de 2018, principalement en raison d'une augmentation des crédateurs. Au premier trimestre de 2017, les éléments du fonds de roulement avaient générés des liquidités de 2 385 000 \$. Des informations supplémentaires sur la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 18 des états financiers.

8. FLUX DE TRÉSORERIE - (SUITE)

Activités d'investissement

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2018, les flux de trésorerie requis dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 6 906 000 \$ comparativement à 5 496 000 \$ pour la même période en 2017 (voir tableau ci-après pour explications).

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------|
| | 2018 | 2017 |
| (arrondis au millier près) | \$ | \$ |
| Dépenses en immobilisations | | |
| Maintien et développement* | (1 137 000) | (908 000) |
| Frais de découverte | (2 227 000) | (1 205 000) |
| | (3 364 000) | (2 113 000) |
| Dépenses d'exploration | | |
| Mine de Nampala | (1 320 000) | (4 000) |
| Autres permis | (141 000) | (85 000) |
| | (1 461 000) | (89 000) |
| Autres variations | | |
| Diminution des dépôts versés | 72 000 | 232 000 |
| Diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles dans les créditeurs | (2 153 000) | (3 526 000) |
| | (2 081 000) | (3 294 000) |
| Total | (6 906 000) | (5 496 000) |

* Se référer à la page 12 du présent rapport pour connaître les détails des montants investis.

Activités de financement

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, les flux de trésorerie requis dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 3 492 000 \$ (1 657 000 \$ pour la même période en 2017). Au cours du premier trimestre de 2018, la Société a remboursé en totalité sa dette envers l'actionnaire principal d'un montant de 1 562 000\$, en plus d'avoir remboursé un montant de 1 636 000 \$ sur sa dette à long terme, conformément aux calendriers de remboursements prévus (1 619 000 \$ pour le premier trimestre de 2017).

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 21 de nos états financiers.

10. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses comptables susceptibles d'entraîner des ajustements importants dans nos états financiers sont décrites à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

11. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté certaines normes de façon rétrospective. Se reporter à la note 4 de nos états financiers pour de plus amples détails.

12. SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2018, nous détenions 2 624 000 \$ en trésorerie. Grâce à notre solde de trésorerie actuel et aux flux de trésorerie que nous prévoyons tirer de l'exploitation de la mine de Nampala, nous sommes en bonne position pour soutenir nos besoins de trésorerie prévus pour l'exercice 2018 ainsi que les exercices subséquents. À court terme, nous avons prévu investir dans un nouveau programme d'exploration dans le but d'augmenter les ressources sur le permis d'exploitation de Nampala. Nous avons aussi des paiements budgétés concernant le remboursement de la dette à long terme, conformément aux calendriers de remboursements prévus.

| | Au 31 mars 2018 | Au 31 décembre 2017 |
|-------------------------------------------------------|--------------------|------------------------|
| (arrondis au millier près) | \$ | \$ |
| Actifs courants | 11 949 000 | 11 153 000 |
| Immobilisations corporelles | 89 367 000 | 83 105 000 |
| Autres actifs non courants | 5 791 000 | 5 351 000 |
| Total de l'actif | 107 107 000 | 99 609 000 |
| Passifs courants | 45 112 000 | 46 281 000 |
| Passifs non courants | 8 809 000 | 9 859 000 |
| Total du passif | 53 921 000 | 56 140 000 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 52 903 000 | 43 690 000 |
| Participation ne donnant pas le contrôle | 283 000 | (221 000) |
| Total du passif et des capitaux propres | 107 107 000 | 99 609 000 |

Au 31 mars 2018, notre actif total s'établissait à 107 107 000 \$, comparativement à 99 609 000 \$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que nous avons continué à investir à la mine de Nampala afin de maximiser notre production. Au cours du premier trimestre de 2018, la Société a aussi engagé des coûts de développement minier dans le cadre de sa campagne de forage qui s'est terminée au début du mois de mars 2018.

Au 31 mars 2018, notre passif total s'établissait à 53 921 000 \$, comparativement à 56 140 000 \$ au 31 décembre 2017, en baisse de plus de deux millions de dollars. Au cours du premier trimestre de 2018, nous avons remboursé un montant en capital de 3 384 000 \$ sur notre dette à long terme.

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

Au 31 mars 2018, la provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala s'établissait à 276 000 \$ (254 000 \$ au 31 décembre 2017).

14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 22 de nos états financiers.

15. LA MAISON DE COMMERCE : STRATÉGIE DE MISE EN MARCHÉ DE LA VENTE D'OR

Le 5 juin 2014, la Société a annoncé l'organisation et la mise en place de African Peak Trading House Limited (la « Maison de commerce »), une nouvelle société, incorporée et domiciliée à l'île de Man, dont l'objet principal est de procéder à l'achat et la vente de l'or physique produit à la mine de Nampala au Mali (la « Mine ») et, de façon accessoire, de développer des filières spécialisées de commercialisation des métaux précieux affinés. La Société a effectué cette opération dans le but de gérer, contrôler et intégrer la mise en marché de l'or physique produit à la Mine, fabriquer et commercialiser des produits différenciés dont des métaux précieux réputés équitables et écoresponsables tout en réduisant les intermédiaires de marché. En plus des objets précités, la Maison de commerce permettra de réorganiser la dette à court terme de la Société et d'optimiser sa situation fiscale. La mise en place de la Maison de Commerce constitue une assise de la stratégie de la Société en matière de commercialisation de l'or produit à la Mine, dont un des objectifs est d'approvisionner directement en or certains segments de marché à valeur ajoutée, dont le marché de la haute joaillerie et des hôtels de monnaie, et ce, avec un produit et une marque de commerce unique et différenciée à valeur ajoutée.

Ainsi, tel qu'annoncé dans la déclaration de changements importants du 8 mai 2014, le 27 mars 2014, la Société a incorporé la Maison de commerce comme une nouvelle société membre de son groupe et souscrit à son capital action. Cette opération a fait l'objet d'une demande d'approbation auprès de la Bourse de croissance TSX-V et est soumise aux règles visant la protection des porteurs de parts minoritaires.

Afin de capitaliser la Maison de Commerce, la Société a souscrit aux actions ordinaires et aux actions privilégiées de catégorie B de la Maison de commerce en échange d'une contrepartie de 15 000 000 \$CAN. En vertu d'une convention de souscription, la Société, sous réserve de l'accomplissement de certaines conditions, a souscrit à 1 000 actions ordinaires à un prix de 1 \$ par action de la Maison de commerce (l'« Action Ordinaire ») et à 15 000 000 actions privilégiées de catégorie B de la Maison de commerce (l'« Action Catégorie B ») pour un prix de 1 \$ par action de catégorie B. Les Actions Catégorie B sont non votantes et permettront à la Société de recevoir un dividende préférentiel sur les Actions Ordinaires. Le contrôle légal de la Maison de commerce est détenu par une fiducie constituée en vertu des lois de Gibraltar, nommé Golden International Income Trust (la « Fiducie »), dont le seul bénéficiaire est la Société. La Fiducie est également supervisée par un protecteur, lequel est assujéti à une politique de surveillance et de reddition de compte annuelle (la « Politique de surveillance et de contrôle ») et est redevable devant l'assemblée des actionnaires de la Société. La Politique de surveillance et de contrôle a été mise en place par le conseil d'administration de la Société.

La Maison de commerce a utilisé les produits de la souscription reçue de la Société afin de mettre en place en faveur de Nampala S.A., la filiale de la Société située au Mali et exploitant la Mine, une facilité de crédit permanente intitulée « Gold Stream Credit Agreement » (le « Prêt ») et un contrat d'approvisionnement de dorés dans le cours normal des affaires pour une durée de trois ans au même prix que celui indiqué au contrat de Prêt.

Le produit du Prêt sera utilisé par Nampala S.A. dans le cours normal de ses affaires et afin de rembourser certaines avances préalablement octroyées par la Société d'un montant de 15 000 000 \$. En pratique, la Société substituera des avances de 15 000 000 \$ par un placement dans la Maison de commerce du même montant.

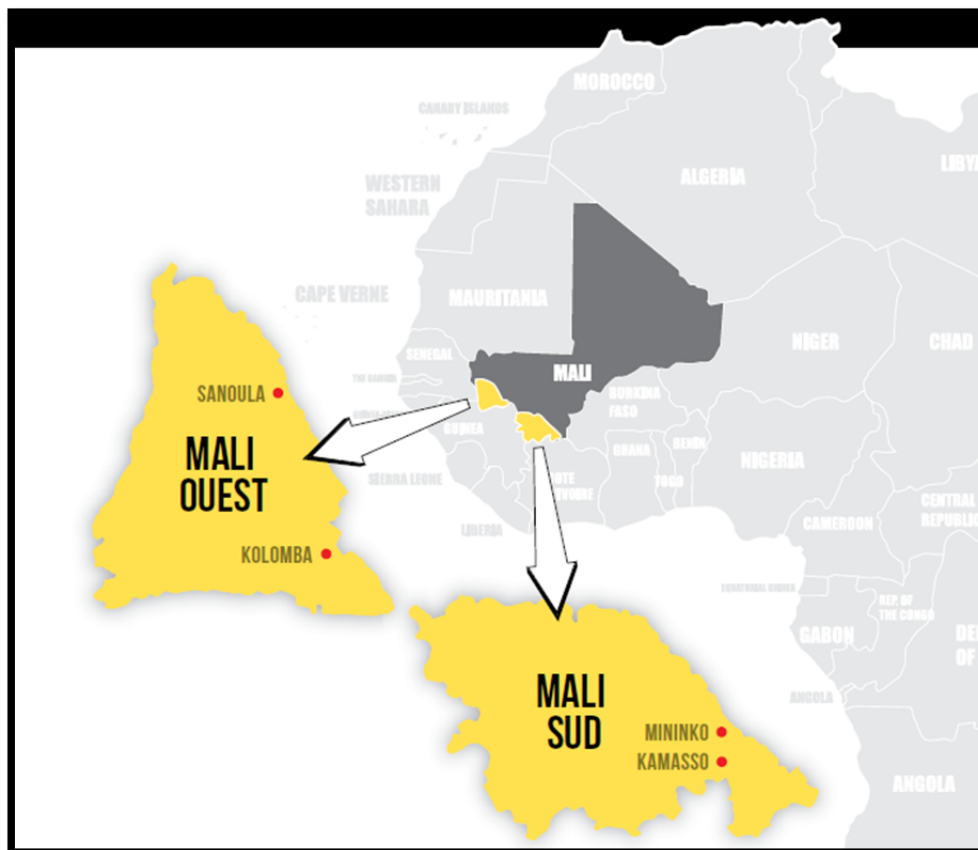
En vertu du Prêt, Nampala S.A. doit livrer la possession de dorés physique à la Maison de commerce au fur à mesure qu'ils sont produits à la Mine, et ce, sur une période de cinq ans, à titre de remboursement du capital et des intérêts dus par Nampala S.A. à la Maison de commerce en vertu du Prêt. La Maison de commerce assumera alors la responsabilité de faire affiner les dorés en lingot d'or auprès d'affineurs situés en Europe afin de pouvoir ensuite les revendre sur le marché international, et ce, à l'instar des grandes sociétés minières. La Maison de commerce distribuera les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés. À la suite du remboursement total du Prêt, la Maison de commerce bénéficiera d'une entente d'approvisionnement en dorés aux mêmes termes et conditions que le Prêt. Ainsi, Nampala S.A. distribuera également les profits de la revente des dorés à la Société au moyen de remboursement d'avances et de dividendes intersociétés, soit la différence entre le prix indiqué au Prêt et le coût de production.

15. LA MAISON DE COMMERCE : STRATÉGIE DE MISE EN MARCHÉ DE LA VENTE D'OR - (SUITE)

En somme, la Maison de commerce est une société spécialisée qui va commercialiser l'or reçu de Nampala S.A., à l'extérieur du Mali en recherchant les meilleurs marchés, voire en développant de nouveaux marchés de niche. La Maison de commerce vendra l'or physique sur le marché international et distribuera tous les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés. Ce faisant, la Société prévoit que les profits additionnels générés par la mise en marché de l'or, selon le modèle d'affaires de la Maison de Commerce qui visent des segments de marché à valeur ajoutée, seront importants et que cette opération sera bénéfique pour la Société.

16. BIENS MINIERS : QUATRE PERMIS D'EXPLORATION

Robex est actuellement titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Le Mali est présentement le 3^e plus important pays producteur d'or en Afrique. Deux des permis de Robex sont situés au sud du pays (Mininko et Kamasso), tandis que les deux autres se situent à l'ouest du pays (Sanoula et Kolomba). Robex travaille et s'active présentement au développement de ces sites qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères.



16. BIENS MINIERES : QUATRE PERMIS D'EXPLORATION - (SUITE)

Permis de Mininko

Le projet comprend le permis d'exploration Mininko couvrant 62km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. C'est sur cette propriété que se trouve la mine de Nampala qui est présentement en exploitation. Il est localisé à environ 57km à l'OSO de la ville de Sikasso et à 21km au Sud du village de Niéna, duquel il est accessible via la piste de la mine Nampala. Géologiquement, il se situe dans la fenêtre Mali Sud appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve les gisements aurifères de Syama, de Morilla et de Nampala. Le projet englobe le permis d'exploitation du gîte Nampala, il se localise à 35km au NNE du gîte Syama et à 92km au sud-ouest du gîte Morilla.

La région du permis est explorée en détail depuis 1980 et des travaux de géochimie de sol, de géologie, de géophysique et de sondage ont révélé des secteurs potentiels pour l'exploration. Les travaux ont délimité plusieurs cibles aurifères dont une est devenue le gîte Nampala. Des études géochimiques et géophysiques ont été planifiées sur cette propriété afin de déterminer les sites de forage favorables à des découvertes pouvant mener à une nouvelle exploitation future.

Permis de Kamasso

Le projet comprend le permis d'exploration Kamasso couvrant 100 km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. Il est localisé à environ 74km au sud-ouest de la ville de Sikasso et à 35km au Sud du village de Niéna duquel il est accessible via la piste de la mine Nampala. Dans le secteur du placer orpaillé de Sikoro, l'anomalie géochimique est combinée à une anomalie de polarisation provoquée. Cette anomalie aurifère se situe sur le prolongement sud de la séquence stratigraphique et structurale dans laquelle se trouve le gisement de Nampala. En 2009, 700 mètres de forage sont complétés et montrent un enracinement en sous surface de l'anomalie de sol.

Le permis de Kamasso offre des perspectives très intéressantes car il est situé sur le prolongement sud de la séquence stratigraphique et structurale dans laquelle se trouve le gisement de Nampala (Mininko). Il se situe à quelques kilomètres de Nampala. Les travaux d'exploration réalisés antérieurement avaient permis de mettre en évidence plusieurs anomalies géochimiques de sols, dont celle de Sikoro, de même que celles de Kadjila et de Sirakoroni confirmées par puits et courts sondages destructifs. La réalisation d'une carte géologique au moyen des photos aériennes et satellitaires et du levé géophysique aérien du Projet Sysmine sur l'ensemble du permis de Kamasso avait également montré le prolongement des grandes structures de l'anomalie de Nampala (permis de Mininko) définies par des réseaux de failles et de fractures. Des études géochimiques et géophysiques ont été planifiées sur cette propriété afin de déterminer les sites de forage favorables à des découvertes pouvant mener à une nouvelle exploitation future.

Permis de Sanoula

Le projet comprend le permis d'exploration Sanoula couvrant 31,5 km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. Il est localisé à environ 58km au NNO du village de Kenieba et à 120km au Sud de la ville de Kaye, desquels il est accessible par pistes. Géologiquement, il se situe dans le secteur centre de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise sur l'Accident Sénégal-Malien (ASM), qui marque la limite entre la formation de Kofi à l'Est et la Formation de Kéniébandi à l'Ouest et est situé entre les gîtes de Sadiola, à 56km au NNO et Loulo à 26km au SSE.

La région du permis est explorée en détail depuis 2000, les travaux de géochimie de sol, de géophysique, de géologie et de sondage ont révélé une zone linéaire minéralisée en or. La zone est forée en 2006 et 2007 à la suite de la découverte d'une anomalie géochimique liée à une anomalie de résistivité. Un total de 966 mètres est foré, la minéralisation recoupée est contenue dans une formation sédimentaire à tourmaline très déformée. L'or se retrouve essentiellement dans des filons de quartz pyritisés fortement inclinés et dans un encaissant à tourmaline modérément silicifié. Ce type de minéralisation caractérise le gîte aurifère de Loulo.

16. BIENS MINIERES : QUATRE PERMIS D'EXPLORATION - (SUITE)

Permis de Kolomba

Le projet comprend le permis Kolomba couvrant 64 km². Robex détient 100% du permis. Il est localisé à environ 12km au sud du village de Kenieba et 1km au NO du village de Dabia. La route reliant Bamako à Kenieba passe au centre est du permis. Géologiquement, il se situe dans le secteur sud-est de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise respectivement à 21km au nord-est et à 25km au sud des gites aurifères de Fekola et de Tabakoto.

La région du permis est explorée en détail depuis les années 1990, des travaux de géochimie de sol, géophysique, puits, tranchée et sondages ont révélé plusieurs secteurs cibles pour l'exploration aurifère. Ces travaux ont donné des résultats faibles en général. Ils sont consistants avec un paysage géologique où domine la saprolite parsemée de petits stockwerks de quartz dispersés et porteurs de minéralisations aurifères parfois élevés, mais sporadiques et sans réelle continuité. Les résultats obtenus sur la cible MM-5A montrent que la zone centrale de cette cible pourrait être prospective. Les forages effectués sur les anomalies MM-2, MM-3 et Bilali Santos ont fait ressortir des intersections valables méritant un suivi pour en établir la continuité. Des valeurs aurifères consistantes ont aussi été révélées dans des tranchées creusées dans un secteur ciblé de 40m x 50m.

17. RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

Risques financiers

Fluctuation des prix de l'or

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. Les prix de l'or sont dépendants, entre autres, de l'offre et de la demande mondiale. La demande d'or peut aussi être influencée par la conjoncture économique, l'attrait de l'or comme véhicule de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude. Les niveaux de production à l'échelle mondiale ont également une incidence sur les prix de l'or.

Fluctuation des prix du pétrole

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour alimenter notre équipement minier et générer de l'électricité pour notre exploitation minière, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

17. RISQUES ET INCERTITUDES - (SUITE)

Fluctuation des taux de change

Nos activités au Mali sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en euros et la plupart de nos coûts sont calculés en francs CFA. Le taux de change entre l'euro et le franc CFA est fixé par la banque centrale européenne et il est demeuré inchangé depuis les dix dernières années au taux de 655,957 FCFA pour 1 euro. Cependant, certains de nos coûts sont engagés dans d'autres devises, telles que le dollar américain et le dollar canadien. L'appréciation des autres devises par rapport à l'euro peut accroître les coûts d'exploration et de production exprimés en dollars canadiens, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux d'intérêt

Tous les instruments financiers de la Société ainsi que ses marges de crédit et sa dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Accès à des financements par emprunts

Les activités de la Société dépendent de sa capacité à continuer de disposer du financement nécessaire par voie d'emprunt. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Risques opérationnels

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et différentes méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. Ces données ont été déterminées en fonction du prix de l'or et des coûts d'exploitation présumés.

La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires;
- L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves;
- La teneur des réserves pourrait varier considérablement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée; et
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

17. RISQUES ET INCERTITUDES - (SUITE)

Production et coûts estimatifs

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus seront respectés, ni que les estimations des dépenses d'investissement et du coût comptant d'exploitation seront réalisées. L'incapacité d'atteindre les niveaux de production et les coûts estimatifs, ou toute augmentation importante des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur nos futurs flux de trésorerie, notre rentabilité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée. Par ailleurs, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement, du coût des matières premières, des pressions inflationnistes en général et des taux de change. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût soit semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

Portefeuille de nos propriétés limité

Présentement, notre seule propriété minérale en opération est notre mine de Nampala, au Mali. Si nous n'acquérons pas et ne développons pas de nouvelles propriétés minérales, tout développement défavorable affectant notre propriété de Nampala pourrait avoir une incidence négative importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

17. RISQUES ET INCERTITUDES - (SUITE)

Épuisement de nos réserves minérales

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploration aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs soient couronnés de succès.

Approvisionnement en eau

Les activités d'exploitation minière que nous exerçons à la mine de Nampala, à notre installation de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises

Le succès de nos activités d'exploitation minière est tributaire des prix du marché et de la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités, notamment le diesel, le carburant, l'acier, le béton et les produits chimiques (y compris le cyanure). Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises requis pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis. Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. L'incapacité d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risque politique

Bien que le gouvernement du Mali ait par le passé appuyé le développement de ses ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que le gouvernement n'adoptera pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre Robex et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants.

17. RISQUES ET INCERTITUDES - (SUITE)

Risque politique - (suite)

Nous pourrions aussi avoir de la difficulté à récupérer les montants de taxes et d'impôts remboursables de la part des autorités fiscales. On ne peut écarter la possibilité qu'un gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif. La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ce pays ou des pays voisins, et la possibilité que la sécurité de nos mines et de notre personnel soit menacée en raison d'agitation politique, de guerre civile ou d'attaques terroristes, font également partie des risques politiques. Toute activité de ce genre pourrait perturber nos activités, limiter notre capacité à embaucher et à retenir du personnel qualifié, et restreindre notre accès au capital.

Questions liées aux titres de propriété

Les titres liés aux projets minéraux et aux droits d'exploration et d'exploitation impliquent certains risques inhérents en raison de problèmes potentiels découlant des caractéristiques historiques ambiguës des projets miniers. Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties et rien ne garantit qu'il n'existe aucune entente non enregistrée, aucune réclamation ni aucun vice de titre qui pourrait faire en sorte que nos titres soient remis en question.

Par ailleurs, le défaut de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

Risque lié aux fournisseurs et aux entrepreneurs externes

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

De plus, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Concurrence

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les niveaux. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous puissions continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

Personnel qualifié et personnel clé

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. Robex et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

17. RISQUES ET INCERTITUDES - (SUITE)

Relations de travail

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans l'incapacité de renégocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et arrêts de travail à nos installations à l'avenir. Des interruptions de travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et coûts environnementaux

Toutes les étapes de nos activités sont assujetties à la réglementation environnementale. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues

Pour non conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables pourrait donner lieu à des mesures exécutoires, incluant notamment des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant une fuite ou un déversement de cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons également aucune assurance.

De plus, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Assurances insuffisante

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons suffisants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques potentiels auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés aux sites d'usinage, à la pollution environnementale, à l'élimination des déchets et à d'autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables.

Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

17. RISQUES ET INCERTITUDES - (SUITE)

Nationalisme en matière de ressources

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur aurifère est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations avec les communautés environnantes

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un regard de plus en plus critique de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de notre mine, au Mali.

Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités.

De plus, nos propriétés au Mali pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Menaces cybernétiques

Nos activités dépendent, en partie, de notre capacité, et de celle de nos fournisseurs, à protéger nos réseaux, nos systèmes technologiques et nos logiciels contre les dommages découlant de différentes menaces comme les virus, les atteintes à la sécurité et les attaques cybernétiques. Ces menaces peuvent inclure des tentatives d'accéder, sans autorisation, à nos données ou nos systèmes de réseaux automatisés, et la manipulation ou l'utilisation inappropriée de systèmes de technologie de l'information. Une défaillance de toute composante de nos systèmes de technologie de l'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, notre situation financière et notre résultat d'exploitation. Bien que nous n'ayons jamais connu de pertes significatives découlant d'attaques cybernétiques ou d'autres atteintes à la sécurité de nos données, rien ne garantit que nous ne subissions jamais de telles pertes dans l'avenir. Notre risque et notre exposition à ces enjeux ne peuvent être entièrement évités compte tenu, entre autre choses, de la nature évolutive de ces menaces. À mesure que les menaces cybernétiques continueront d'évoluer, nous pourrions être tenus de consacrer des ressources additionnelles pour continuer à modifier ou à améliorer nos mesures de protection ou à investiguer et à remédier à tout vulnérabilité de nos systèmes.

17. RISQUES ET INCERTITUDES - (SUITE)

Litiges

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyions improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'ait pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Lois anticorruption

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers. On assiste depuis peu à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous ayons adopté une politique qui exige le respect des lois anticorruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. La violation réelle ou présumée des lois anticorruption est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et elle peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

18. CAPITAL-ACTIONS

Au 29 mai 2018, notre capital social se composait de 579 509 566 actions ordinaires émises et en circulation.

Aussi :

- ✘ 13 350 000 options d'achat d'actions étaient attribuées à des prix d'exercice de 0,09 \$ et 0,16 \$, venant respectivement à échéance le 16 juillet 2022 et le 12 juin 2019. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société
- ✘ 149 650 000 droits de conversion liés à des débetures convertibles avaient été émis à des prix d'exercice de 0,10 \$ et de 0,15 \$, venant respectivement à échéance le 1^{er} juillet 2018 et le 21 novembre 2018. Chaque droit de conversion permet à son détenteur de convertir son élément de dette en action ordinaire de la Société.

Sommaire de l'actionnariat

| | Situation actuelle | | Options d'achat d'actions (1) Effets de l'exercice | | | Débetures convertibles (2) Effets de la conversion | | | Débetures convertibles (3) Effets de la conversion | | |
|----------------------------|------------------------|-------------|-------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------|
| | Actions en circulation | % | Action émises | Total actions en circulation | % après exercice | Action émises | Total actions en circulation | % après conversion | Action émises | Total actions en circulation | % après conversion |
| Groupe Cohen* | 382 793 027 | 66,05% | 5 000 000 | 387 793 027 | 65,41% | 65 000 000 | 452 793 027 | 68,20% | 66 666 667 | 519 459 694 | 69,96% |
| Autres actionnaires | 196 716 539 | 33,95% | 8 350 000 | 205 066 539 | 34,59% | 6 050 000 | 211 116 539 | 31,80% | 11 933 333 | 223 049 872 | 30,04% |
| Total | 579 509 566 | 100% | 13 350 000 | 592 859 566 | 100% | 71 050 000 | 663 909 566 | 100% | 78 600 000 | 742 509 566 | 100% |

* Le groupe Cohen est composé de : Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

- (1) 13 350 000 options d'achat d'actions à des prix d'exercice de 0,09 \$ et 0,16 \$, venant respectivement à échéance le 16 juillet 2022 et le 12 juin 2019. L'exercice de ces options augmenterait la trésorerie de la Société d'un montant de 1 271 500 \$.
- (2) Débetures convertibles, émises le 2 juillet 2015, convertibles au gré de la Société en 71 050 000 actions ordinaires de la Société, à un prix de 0,10 \$ par action. Ces débetures viendront à échéance le 1^{er} juillet 2018. Si les débetures sont converties, la dette de la Société liée à ces débetures de 7 105 000 \$ s'éteindra.
- (3) Débetures convertibles, émises le 21 novembre 2013, convertibles au gré des détenteurs, en 78 600 000 actions ordinaires de la Société, à un prix de 0,15 \$ par action. Les droits de conversion viendront à échéance le 21 novembre 2018. Si les débetures sont converties, la dette de la Société liée à ces débetures de 11 790 000 \$ s'éteindra.

19. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (CPCI) ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (CIIF)

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nous maintenons en place des systèmes d'information, des contrôles et des procédures appropriés afin de nous assurer que l'information utilisée à l'interne et publiée à l'externe soit complète, exacte, fiable et à jour. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être présentée dans les rapports annuels, les rapports intermédiaires et les autres documents déposés en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et comprend des contrôles et des procédures conçus pour assurer que l'information importante qui doit être divulguée est compilée et communiquée à la direction, y compris les dirigeants signataires, de façon à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

Notre président et chef de la direction et notre chef de la direction financière ont évalué ou fait en sorte que soient évaluée, sous leur supervision directe, l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CPCI tels que définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* au 31 décembre 2017 et sont arrivés à la conclusion que ces CPCI étaient conçus et fonctionnaient de façon efficace.

Il n'y a eu aucun changement à nos CPCI au cours de la période entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 mars 2018, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CPCI.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

La direction a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CIIF tels que définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. L'évaluation a été effectuée par le chef de la direction et le chef de la direction financière, avec la collaboration d'autres dirigeants et membres du personnel dans la mesure jugée nécessaire.

Basé sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2017, les CIIF étaient conçus de façon appropriée, étaient efficaces et offraient une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucun changement important à nos CIIF au cours au cours de la période entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 mars 2018, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CIIF.

Limites des contrôles et procédures

Malgré son évaluation, notre direction, incluant le chef de la direction et le chef de la direction financière, est d'avis que tout contrôle et tout procédure, aussi bien conçus et fonctionnels soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non une assurance absolue d'atteindre les objectifs de contrôle désirés. Par conséquent, compte tenu des limites inhérentes aux systèmes de contrôle, des inexactitudes attribuables à des erreurs ou des cas de fraude pourraient se produire et ne pas être détectées.

20. RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| | 2018 | 2017 | | | | 2016 | | |
|-------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 |
| (en milliers de dollars, sauf les résultats par action) | | | | | | | | |
| Résultats | | | | | | | | |
| Produits – Ventes d’or | 20 573 | 14 754 | 14 786 | 15 207 | 12 405 | --- | --- | --- |
| Résultat net | 6 406 | 4 062 | 711 | 2 851 | 3 792 | 2 327 | 2 050 | (5 408) |
| Attribuables aux | | | | | | | | |
| - Actionnaires | 5 883 | 3 812 | 381 | 2 828 | 3 824 | 2 425 | 2 104 | (5 370) |
| - Participations de donnant pas le contrôle | 523 | 251 | 330 | 22 | (32) | (98) | (54) | (38) |
| Résultat de base par action | 0,010 | 0,007 | 0,001 | 0,005 | 0,007 | 0,004 | 0,004 | (0,009) |
| Résultat dilué par action | 0,010 | 0,007 | 0,001 | 0,005 | 0,007 | 0,004 | 0,001 | (0,009) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation ¹ | 9 603 | 5 490 | 5 722 | 6 907 | 5 090 | (1 560) | (861) | (1 069) |
| NAMPALA | | | | | | | | |
| Données d’exploitation | | | | | | | | |
| Minerai extrait (tonnes) | 491 342 | 479 198 | 325 524 | 376 054 | 270 721 | 239 663 | 172 690 | 151 149 |
| Minerai traité (tonnes) | 445 226 | 470 010 | 404 038 | 381 973 | 359 945 | 296 838 | 181 834 | 102 998 |
| Teneur traitée (g/t) | 0,93 | 0,89 | 0,80 | 0,77 | 0,93 | 0,83 | 0,78 | 0,89 |
| Récupération (%) | 83,9% | 82,4% | 83,5% | 85,9% | 85,9% | 76,3% | 83,0% | 81,8% |
| Onces d’or produites | 11 989 | 11 099 | 9 163 | 8 965 | 7 771 | 4 970 | 3 638 | 2 985 |
| Onces d’or vendues | 11 989 | 9 069 | 9 197 | 8 987 | 7 548 | 4 970 | 3 755 | 2 868 |
| Statistiques² (en dollars canadiens) | | | | | | | | |
| Prix de vente moyen réalisé (par once) | 1 716 | 1 627 | 1 608 | 1 692 | 1 643 | --- | --- | --- |
| Coût comptant d’exploitation (par tonne traitée) ³ | 14 | 14 | 13 | 11 | 14 | --- | --- | --- |
| Coût comptant total (par once vendue) ³ | 638 | 641 | 585 | 590 | 664 | --- | --- | --- |
| Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ³ | 1 019 | 1 040 | 774 | 872 | 945 | --- | --- | --- |
| Charges administratives (par once vendue) | 129 | 203 | 130 | 165 | 108 | --- | --- | --- |
| Amortissement des immobilisations (par once vendue) | 242 | 239 | 217 | 216 | 212 | --- | --- | --- |

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

² La mine de Nampala n’étant pas en exploitation commerciale en 2016, le comparatif ne s’applique pas pour cette période.

³ Le coût comptant d’exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n’existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 28.

21. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures non conformes aux IFRS, car certains investisseurs les utilisent pour évaluer notre performance financière. Celles-ci n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

Coût comptant d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation calculé conformément aux normes de l'Institut de l'or¹ et les charges d'exploitation. La Société suit les recommandations de l'Institut de l'or sur les coûts de production standard.

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------|
| | 2018 | 2017 |
| Par tonne traitée | | |
| Tonnes de minerai traitées | 445 226 | 359 945 |
| (en dollars) | | |
| Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues) | 7 644 686 | 5 012 711 |
| Redevances gouvernementales | (672 031) | (294 298) |
| Incidence des ajustements des stocks (lingots de dorés, or en voie de production et stocks de minerai) | (702 763) | 213 449 |
| Charges d'exploitation (relatives aux tonnes traitées) | 6 269 892 | 4 931 862 |
| Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) | 14 | 14 |

Coût comptant total

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|----------------------------------------------|---------------------------------|------------|
| | 2018 | 2017 |
| Par once vendue | | |
| Onces d'or vendues | 11 989 | 7 548 |
| (en dollars) | | |
| Charges d'exploitation minière | 7 644 686 | 5 012 711 |
| Coût comptant total (par once vendue) | 638 | 664 |

¹ L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.

21. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS - (SUITE)

Coût de maintien tout inclus

Le coût de maintien tout inclus représente le coût comptant total auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once.

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------|------------|
| | 2018 | 2017 |
| Onces d'or vendues | 11 989 | 7 548 |
| (en dollars) | | |
| Dépenses en immobilisations de maintien | 4 571 235 | 2 117 327 |
| Dépenses en immobilisations de maintien (par once vendue) | 381 | 281 |
| Coût comptant d'exploitation (par once vendue) | 638 | 664 |
| Coût de maintien tout inclus (par once vendue) | 1 019 | 945 |

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------|
| | 2018 | 2017 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ¹ (en dollars) | 9 603 665 | 5 089 886 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base | 579 509 566 | 579 509 566 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action (en dollars) | 0,017 | 0,009 |

Mesure comptables ajustées

| | Trimestres terminés les 31 mars | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------|
| | 2018 | 2017 |
| (en dollars) | | |
| Résultat net attribuable aux actionnaires selon les IFRS | 5 882 830 | 3 823 528 |
| Pertes (gains) de change | (269 570) | 8 192 |
| Variation de la juste valeur des passifs financiers | (767 732) | (1 088 358) |
| Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires | 4 845 528 | 2 743 362 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 579 509 566 | 579 509 566 |
| Résultat de base ajusté par action | 0,008 | 0,005 |

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

22. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Le présent rapport de gestion est daté du 29 mai 2018. Nous présentons régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de notre notice annuelle sur le site Internet de SEDAR (sedar.com). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant la Société sur notre site Internet à l'adresse robexgold.com.

23. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont avisés qu'ils ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « recherche », « croissance », « occasions », « anticipée », « perspectives », « stratégie », « sera mis à contribution », « évaluées », « est prévue », « afin de », « devrait », « cible », « objectif », « avons l'intention », et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante des résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement des énoncés prospectifs comprennent notamment la capacité d'atteindre notre objectif de produire entre 38 000 et 42 000 onces d'or à la mine de Nampala en 2018 à un coût comptant total (par once vendue) entre 600 \$ et 650 \$ et un coût de maintien tout inclus (par once vendue) entre 850 \$ et 900 \$, la capacité de maintenir un niveau de charges administratives semblables à celui de l'année 2017, la capacité à réaliser notre priorité stratégique, les fluctuations du prix de l'or, des devises et des coûts d'exploitation, les risques liés à l'industrie minière, l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources minérales, les délais, la stabilité politique et sociale en Afrique (incluant notre capacité à conserver ou renouveler nos licences et permis), et les autres risques décrits dans les documents de Robex déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières. Robex décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.

INFORMATIONS CORPORATIVES

INSCRIPTION BOURSIÈRE :

Bourse de croissance TSX
Symbole : RBX

SIÈGE SOCIAL

437 Grande-Allée Est, bureau 100
Québec (Québec)
Canada G1R 2J5
Tél. : (581) 741-7421
Fax : (581) 742-7241
info@robexgold.com

BUREAU AU MALI

Rue 50, porte 901 Badalabougou
B.P. 1939
Bamako, Mali, Afrique
011 223 20 23 24 80
011 223 76 41 20 21
a.kader@robexgold.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil :

Georges Cohen

Vice-président du conseil :

Richard R. Faucher

Autres membres :

Benjamin Cohen, Christian Marti, Claude Goulet, Julien Cohen, Michel Doyon

COMITÉ D'AUDIT

Président du comité :

Claude Goulet

Autres membres :

Julien Cohen, Michel Doyon

DIRECTION

Président et chef de la direction :

Georges Cohen

Chef de la direction financière :

Augustin Rousselet

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Québec (Québec)

CONSEILLER JURIDIQUE

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Québec (Québec)

PERSONNE QUALIFIÉE (RÈGLEMENT 43-101)

Jacques Marchand, ing. géo.

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada, Montréal (Québec)
579 509 566 actions émises et en circulation au 29 mai 2018

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Augustin Rousselet
Tél. : (581) 741-7421
info@robexgold.com